

Appel à candidatures

Dans la suite des nominations à intervenir, les postes suivants sont ou seront vacants

PARQUET DE LUXEMBOURG

- un poste de substitut principal
au 1^{er} février 2025
- trois postes de substitut

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

- un poste de conseiller à la Cour d'appel

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG

- un poste de vice-président affecté probablement, sauf changement interne, à la 14^e chambre civile
- un poste de vice-président au cabinet d'instruction
au 1^{er} février 2025
- un poste de juge de la jeunesse au tribunal de la jeunesse et des tutelles
- un poste de premier juge
au 1^{er} février 2025
- douze postes de juge

JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG

- deux postes de juge de paix

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH

- deux postes de juge

PARQUET DE DIEKIRCH

- un poste de substitut

CELLULE DE RENSEIGNEMENT FINANCIER - CRF

- deux postes de substitut à la CRF

En vertu de l'article 6 de la loi du 23 janvier 2023 sur le statut des magistrats, les candidats intéressés sont priés de remplir une notice biographique et d'indiquer leur expérience professionnelle, acquise avant l'entrée dans la magistrature et, le cas échéant, pendant l'exercice de la fonction de magistrat. Les candidatures sont à transmettre par la voie hiérarchique au président du Conseil national de la justice jusqu'au 3 janvier 2025 à 12.00 heures.

Luxembourg, le 19 décembre 2024



Nancy CARIER

Secrétaire général du Conseil national de la justice